



Les MNA et le « 115 »

« MNA en recours, à la rue »

Le 115 est normalement réservé aux adultes.

Les MNA en recours à la rue sont dans un entre-deux terrible : quand le 115 demandent leur date de naissance il leur est parfois répondu : « vous êtes mineurs, adressez vos à l'ASE, le 115 n'est pas pour vous ». Il faut donc qu'ils se lancent dans des explications compliquées pour obtenir gain de cause.

- La dizaine de MNA en recours (et donc à la rue) qui sont en lien avec Humanité Solidaire 64 ont appelé régulièrement le 115 chaque fois qu'ils sortaient d'une période d'hébergement par le dispositif d'hébergement d'urgence. **Tous les 3 ou 4 jours, le délai de carence que pratique le 115 les oblige à dormir à la rue.**
- Ce taux de non-réponse aux besoins d'hébergement n'est pas acceptable, a fortiori quand il s'agit de jeunes. Encore plus du fait que nous sommes en période hivernale pendant laquelle s'applique le dispositif de mise à l'abri des personnes vulnérables. **Le Dispositif de mise à l'abri d'urgence est manifestement sous dimensionné**, comme l'a observé aussi le Secours catholique pour une population de SDF adultes.
- Certaines structures du dispositif de mise à l'abri d'urgence posent de réels problèmes et ne conviennent pas du tout pour l'hébergement de jeunes comme ceux-là : la mise dehors le matin (7 h 00) a lieu beaucoup trop tôt. Et la promiscuité qu'on inflige à ces jeunes avec des adultes parfois alcoolisés, violents ou faisant montre de comportements à problèmes, est plus qu'inappropriée : il s'agit véritablement de **mise en danger de ces jeunes mineurs**.
- Enfin, même si la question de l'hébergement pour les nuits était résolue, il n'en resterait pas moins **que ces jeunes sont dehors toute la journée**, soumis aux intempéries et au froid, sans nourriture, et ce encore plus le Week-end. Les horaires d'ouverture du « Point d'eau » au Phare (rue de Ségure, Pau) ne sont pas suffisants pour eux : où peuvent-ils prendre un repas le midi ? les fermetures de l'après-midi interviennent tôt encore dans la journée, sans parler du WE pendant lesquels le « Point d'eau » est fermé, alors que la vie à la rue ne s'interrompt pas.



Le dessin est extrait du « petit guide » de La CIMADE : Protéger les enfants et leurs droits.

Illustrations : « Le Cil Vert »